

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 24 mars 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame WALIDI-ALAOUI

Convocation envoyée le 7 mars 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Marien LOVICHICI	Monsieur Jacques CARRELET DE
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe BERTHIER	LOISY
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ	

Membres absents :

Monsieur Gérard HERRMANN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Patrick BAUDEMMENT	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Madame Céline RABUT	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Monsieur Adrien GUENE
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Madame Isabelle PASTEUR

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Association DIJON BOURGOGNE INVEST - Adhésion de Dijon Métropole

La dynamique d'attractivité de la métropole dijonnaise est en plein essor avec une démographie positive, la poursuite de belles implantations d'entreprises sur le territoire, l'accueil de nouvelles écoles d'ingénieurs, l'ouverture prochaine de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, l'accueil du siège de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) ...

Le positionnement de Dijon en tant que métropole qui concilie développement économique, environnemental et social, accessible et à haute qualité de vie, a toutes les cartes en main pour poursuivre sa dynamique d'attractivité et de rayonnement au plan national et à l'international, sous condition que l'offre de services soit au niveau d'excellence attendu par les investisseurs et les talents attirés.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de la nouvelle agence d'attractivité métropolitaine Dijon Bourgogne Invest le 30 janvier 2022, sous forme d'association loi 1901. En parallèle, la dissolution de Dijon Métropole Développement qui n'était plus suffisamment outillée pour accompagner la dynamique d'attractivité métropolitaine était actée en assemblée générale extraordinaire.

Cette création témoigne d'une stratégie affirmée de l'attractivité du territoire métropolitain au service de la dynamique économique et de l'emploi. La gouvernance de l'agence renouvelée, avec un partenariat renforcé avec les acteurs privés du territoire vise à créer les réseaux utiles et experts, réactifs, dans le travail de prospection et l'accueil de nouvelles entreprises.

La vocation de cette agence est d'accompagner le développement du territoire par une croissance économique responsable, en agissant sur les missions principales de prospection et l'accueil de nouvelles entreprises et talents, l'accompagnement des entreprises déjà présentes sur le territoire dans leur projet de développement et le renforcement des liens de proximité pour faciliter l'accueil des salariés et l'intégration des conjoints et des familles. Plusieurs leviers d'actions seront ainsi actionnés en travaillant prioritairement sur les filières de croissance du territoire (santé, agroalimentaire, numérique ...) et en ciblant également des activités à fort impact territorial. Les cibles seront les petites et moyennes entreprises, les établissements de taille intermédiaire, les startups, et toutes activités visant à croître, se développer et vivre à Dijon métropole.

Les principales activités de l'agence porteront ainsi sur les axes d'action suivants :

Le soutien des entreprises et des entrepreneurs des filières de croissance du territoire par une offre de services à destination des entreprises implantées, des entreprises ayant un projet d'implantation et des startups

Le développement d'une offre de services orientée sur l'aide à l'implantation des entreprises et à leur développement sous forme de conseils et d'accompagnement en matière juridique, fiscale, d'ingénierie financière, d'accompagnement immobilier et foncier, de mobilité des salariés et de RH, de mentorat et de mise en relation avec les acteurs économiques du territoire

La promotion du territoire de Dijon métropole lors de salons industriels ou autres événements de ce type et la promotion desdits événements

La fédération et l'animation d'un réseau d'acteurs et d'ambassadeurs

Le soutien aux projets et partenariats à fort impact territorial.

L'agence sera agile, elle aura à la fois un rôle d'interface et d'ensemblier, pour définir une offre à forte valeur ajoutée qui permette l'accompagnement de bout en bout d'un projet d'implantation, de

la prospection jusqu'à l'implantation, et le suivi du développement de l'entreprise sur le territoire métropolitain. Elle sera ainsi dotée d'une équipe resserrée, capable de traiter un large panel de sujets. Cette expertise s'appuiera sur l'équipe salariée de l'agence et sur les chefs d'entreprises mobilisés dans la gouvernance et l'appui des réseaux compétents.

Dijon Bourgogne Invest aura un positionnement sans doublon vis-à-vis de ses partenaires du réseau régional de développement économique.

Il est convenu que le siège de l'agence soit hébergé dans les locaux de l'Hôtel de métropole. Les statuts de Dijon Bourgogne Invest sont annexés au présent rapport.

Ce sont ainsi 16 membres fondateurs qui ont fondé l'association :

.François Rebsamen , Président Dijon Métropole	.Jérôme Ballet , Président Caisse d'Epargne BFC
.Jean-Philippe Girard , Gérant ACLG Capital et Conseil Stratégique	.Jean-Philippe Porcherot , PDG ATOL-CD
.Jérôme Richard , PDG Réseau concept	.Vincent Rouiller , Directeur général Innovation du Groupe SEB
.Emmanuel Vey , Directeur général Crédit Agricole Champagne Bourgogne	.Catherine Petitjean , PDG Mulot et Petitjean
.Philippe Guérit , Président UIMM21	.Yves Michon , CEO Cordenpharma
Stéphane Bourcieu , Directeur BSB	.Philippe Gennes , CEO Oncodesign
.Thierry Bièvre , Président Elithis	.Xavier Mirepoix , Xavier Mirepoix Assurances
.Rodolphe Roy , Président ATS Engineering	.Franck Boldron , CEO URGO industries

L'Association est administrée par un Bureau Exécutif composé de 18 membres, personnes physiques, qui aura à statuer sur les demandes d'adhésion et l'agrément des membres de l'association.

Ont vocation à être membres de l'association les catégories suivantes :

- Des collectivités territoriales dont notamment Dijon métropole
- Les syndicats professionnels et les chambres consulaires
- Les entreprises du bassin de Dijon métropole
- Les représentants des filières de croissance (fédérations et pôles de compétitivité) du territoire de Dijon métropole
- Les établissements et écoles de l'enseignement supérieur du territoire de Dijon métropole
- La Banque des Territoires et BPI France
- L'AER Agence Economique Régionale Bourgogne Franche Comté
- Les personnalités reconnues pour leurs actions ou leur compétence dans le domaine des filières de croissance

Il est proposé que Dijon Métropole adhère, en tant que membre fondateur de cette association, au regard de l'intérêt qu'elle présente en termes d'intérêt général en lien avec la compétence « Développement économique » de la métropole.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **l'adhésion** de Dijon Métropole à l'association Dijon Bourgogne Invest ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision, et à signer tous actes et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN POUR : 81 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 2
 DONT 14 PROCURATION(S)